

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 MAI 2010

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Budget supplémentaire  
2010 – Service de soins  
infirmiers à domicile**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 28 mai 2010  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 10 juin 2010  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 juin 2010

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général  
des Services

  
Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD\*

\*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON  
Madame BÈLE à Monsieur LAMY  
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER  
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD  
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Madame USQUIN

**N° DE DOSSIER** : 10 C 17 c

**OBJET** : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2010 – SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

\_\_\_\_\_  
**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'adopter le compte administratif du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice 2009.

Il convient maintenant d'adopter le budget supplémentaire pour l'exercice 2010.

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DU  
SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE**

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 29 417,13 €.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

- Recettes	29 417,13 €
- Dépenses	29 417,13 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- Recettes	0 €
- Dépenses	0 €

**DÉLIBÉRATION**

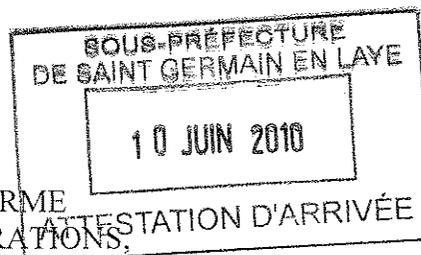
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

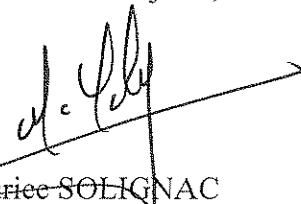
À L'UNANIMITÉ,

ADOpte le budget supplémentaire 2010.



POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,

  
Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines